

normité. Enfin, le dirai-je ! Il faut que ces gens soient dans l'ordre intellectuel, des espèces de monstres, des êtres dont les facultés exubérantes sont mises en plus grand relief, par la diminution ou la suppression des autres. Mais l'éloquence demande l'homme tout entier, avec toutes ses facultés, intellectuelles, morales et extérieures ; elle exige que chacune de ces facultés soit cultivée jusqu'à maturité, et que les unes soient contrebalancées par les autres. En un mot, l'Orateur, c'est l'homme par excellence, c'est l'homme parfait.

Je viens de vous exposer les effets de l'éloquence sur celui qui l'exerce, il me reste maintenant à vous parler, de son influence sur le monde entier ; et c'est sur cette influence que je m'appuie pour affirmer que l'éloquence l'emporte sur tous les arts. Dans cette seconde partie, nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les effets que produit chacune des trois grandes divisions de l'éloquence. L'éloquence du Barreau, l'éloquence de la Tribune, l'éloquence de la Chaire.

L'éloquence du Barreau ! Quel tableau se déroule devant l'imagination ! une Cour de Justice : des Juges inexorables, douze hommes désintéressés et intègres, sur la parole desquels sont balancés l'honneur et la vie d'un autre homme ! Cet homme, pâle, défiguré par les privations et les misères d'un cachot malsain : un auditoire, qui d'avance a condamné ce malheureux : le Procureur du Roi, chargé d'accuser le prisonnier, de le convaincre de crime. Il élève la voix, pour dérouler le fil d'un témoignage, qui paraît devoir inévitablement faire condamner l'infortuné qui en est l'objet. Déjà, les fronts s'assombrissent, les yeux distendus d'horreur se tournent tantôt vers l'accusé, tantôt vers l'échafaud qui s'élève non loin de l'enceinte. Tous les cœurs sont glacés ! Qui osera se lever pour la défense de ce malheureux ? Sa cause est-elle donc abandonnée ? Non ! un homme s'est présenté ; sa figure est un contraste à celles de l'assemblée ; elle n'est point obscurcie par le nuage du trouble ; la connaissance et l'amour de la vérité, la confiance du succès, la font rayonner. A peine a-t-il parlé, que tous les cœurs inclinent vers lui ; et maille par maille, on voit tomber la chaîne qui paraissait lier son client à l'échafaud. Un complot pour écraser l'innocence est dévoilé aux yeux de tous. Les esprits sont délivrés des ténèbres qui leur faisaient voir un coupable dans le prisonnier : son innocence est prouvée. Ce n'est pas assez : il s'agit de connaître le véritable criminel ; l'Orateur le dénonce et prouve son assertion : l'indignation s'empare des âmes ; l'auditoire est prêt à déchirer le misérable qui aurait enlevé à la Patrie un citoyen vertueux ; à sa famille, un père, un époux, un fils qui en est le seul soutien. La tâche de l'Orateur est accomplie ; l'innocence de l'accusé est hautement proclamée, son épouse, ses enfants l'embrassent avec larmes. L'éloquence a triomphé !

Ce même homme, cet Orateur, ce Légiste, est aussi celui qui protège et défend les droits de la veuve ; c'est le père de l'orphelin ; c'est celui dont l'éloquence fait la terreur de l'injustice et de la fraude. Et lorsque les neiges des années se sont reposées sur sa tête ; c'est un Magistrat savant et vertueux, qui répartit la justice sans distinction de grands et de petits, de riches et de pauvres. Chacun de ses arrêts devient un enseignement qui pèse sur les âmes de ceux qui ont le bonheur de l'écouter. Enfin, c'est lui, qui, par l'exercice de son art divin veille à l'exécution des

lois ; et par là même est la sauvegarde de la société, du bonheur et de la paix de ses citoyens.

Tandis que l'Orateur du Barreau s'occupe de pourvoir à l'observation de la Justice et des Lois, l'Orateur Politique travaille à la confection des Lois elles-mêmes, au bonheur du peuple, à la gloire et à la prospérité de la Patrie. Quelle noble mission ! et qu'il est digne du respect et de l'admiration de ses concitoyens, celui qui se livre à des travaux pénibles, pour l'amour de son pays !

Je ne parle pas de ces âmes viles, basses, vénales, qui se courbent devant le pouvoir, non pas avec la digne soumission du sujet, mais avec la bassesse de l'adulateur et de l'esclave. Je ne parle pas de ces gens qui briguent les faveurs et les charges, qui trahissent les intérêts de la Patrie, et les sacrifient à ceux d'une ville, d'une famille et aux leurs avant tout. Le clinquant de l'or a pour eux des charmes irrésistibles ; ce ne sont pas là des Orateurs ; le cœur leur manque, et comme vous savez : *Pectus est quod disertos facit* : je ne parle donc pas d'eux. Je parle des hommes dans la poitrine desquels brûle le feu du Patriotisme ; de ceux chez qui l'amour de la Patrie l'emporte sur toutes les considérations minimes et sordides, qui troublent l'âme des mercenaires ; je parle de ces hommes qui ont de la conscience ; qui, sans hésiter, sont disposés à sacrifier leurs plus chers intérêts à l'intérêt du pays. Le Canada en a compté de ces hommes, qui n'ont pas craint de se prononcer ; qui ont préféré se déclarer pour la vérité, en perdant leurs positions, plutôt que de garder leurs revenus et trahir la patrie. Ne craignons pas que leur dévouement manque d'imitateurs ; des esprits solides, des cœurs nobles, indépendants se sont montrés parmi notre jeunesse Canadienne ; déjà ils ont fait rayonner au dehors la chaleur dont ils sont les foyers, que ne peut-on pas espérer d'eux un jour ? et si cette génération se multiplie parmi nous, que notre Patrie sera un jour belle et grande ! Comme elle saura se faire respecter des autres nations !

Oh ! que l'Orateur politique a un beau champ devant lui dans le Canada ! Quelle influence ne peut-il pas avoir sur l'avenir du pays ! car ce n'est pas seulement dans les Assemblées Législatives qu'il se fait entendre ; il a souvent à haranguer la foule, et sa voix a toujours une grande puissance sur le peuple. Mettez là, au lieu de ces hommes qui ne font retentir à nos oreilles que ces mots de *corruption, brigandage, mensonges* ; qui descendent les uns à l'égard des autres jusqu'aux plus injurieuses personnalités, et que le peuple finit par ne croire ni les uns ni les autres, (ou plutôt par croire et les uns et les autres,) mettez devant ce peuple un Orateur véritable ; quelle régénération s'opérera dans ce peuple ! car il a du cœur, et il se laisse facilement persuader, quand c'est le bien qu'on lui propose. Oui, l'influence de la véritable Eloquence politique, sur les peuples suffirait à elle seule, pour faire emporter la palme à l'éloquence, sur la Musique, la Poésie et les autres Arts, dont l'exercice est si loin de produire les effets que nous venons d'énumérer.

Mais je veux ne compter pour rien, tout ce que j'ai dit jusqu'à présent ; et cependant l'éloquence réclamera la victoire ! je n'ai pas parlé de l'éloquence Sacrée. Et si l'on doit juger entre plusieurs arts, par l'excellence des bienfaits dont ils sont la source, comment refuser la palme à celui dont le but même est de montrer aux hommes le chemin de la vie éternelle, de leur faire connaître et aimer Celui qui est l'Auteur et